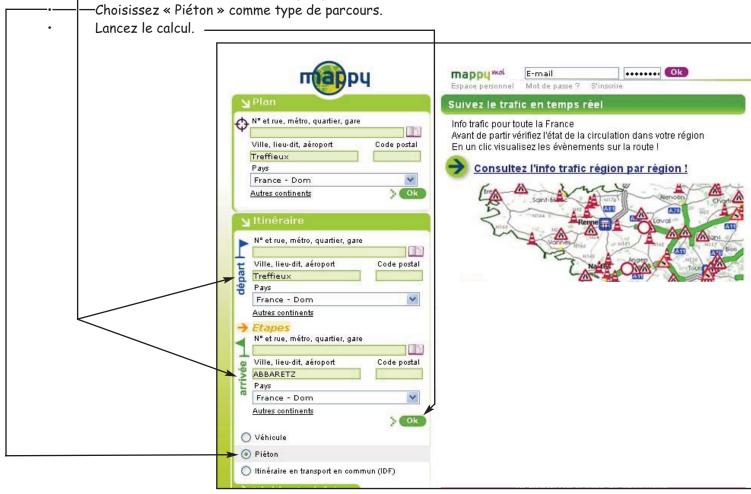
Aide à la réalisation du parcours d'une étape AlterTour

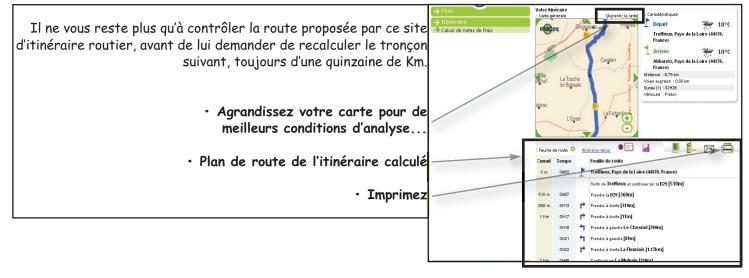
Si vous avez Internet:

Rendez vous sur <u>www.mappy.fr</u>

Renseignez les champs « Ville de départ » et « Ville d'arrivée » de 2 points distants d'environ 15-20 km (Attention : pas plus de 20 km!)

Choisissez « Piéton » comme type de parcours.





Si vous avez la possibilité de disposer d'un GPS :

Lancez le calcul de l'itinéraire en choisissant "Au plus court", "Pédestre" ou "Piéton" (selon logiciel)

Une validation sur le terrain reste incontournable. Elle permet de se rendre compte de la configuration des lieux (choix des Pauses-Relais, travaux, nouveaux sens interdits, ...)

Le marquage du parcours 2 ou 3 jours avant l'arrivée de l'AlterTour dans votre région sera l'occasion de vérifier l'état du circuit. En effet, l'été reste la période privilégiée des services locaux de voirie pour effectuer les gros travaux (gravillons par exemple !).